

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Formulaire de promesse de versement

Cette promesse de versement nous permet de savoir que vous souhaitez nous soutenir par l'affectation d'un montant de la taxe d'apprentissage et d'assurer le suivi du versement par la Caisse des Dépôts.

Votre ENTREPRISE	PERSONNE EN CHARGE de la Taxe d'Apprentissage
Raison Sociale : Adresse : Code Postal : VILLE : SIRET :	Nom : Prénom : Fonction : Téléphone : Email :

Les différentes étapes

1. Avril 2023 : L'URSSAF collecte en une fois le solde de votre taxe d'apprentissage via la DSN
2. Du 1^{er} avril 2023 au 7 septembre : Vous vous connectez sur la plateforme SOLTéA pour décider de l'affectation de votre taxe vers notre établissement.

Identifiez-nous facilement sur SOLTéA

Notre numéro de SIRET	189 100 027 00052
Notre NOM	CCI ESSONNE
Notre ETABLISSEMENT	CCI ESSONNE POINT ORIENTATION APPRENTISSAGE 2 CRS MONSEIGNEUR ROMERO CS 50135 91004 EVRY CEDEX

Votre promesse de versement :

----- €

Date et signature :

Votre contact Taxe d'Apprentissage :

Licinia RODRIGUES

Portable : 07 62 04 16 27

Email : pointoa@cci.essonne.fr

<https://www.essonne.cci.fr/formations/versement-taxe-apprentissage-cci-essonne>